

Informations de base

2023/0314(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Règlement

Utilisation du système d'information du marché intérieur et du portail numérique unique aux fins de certaines exigences prévues par la directive concernant les associations transfrontalières européennes

Modification Règlement 2012/1024 [2011/0226\(COD\)](#)

Modification Règlement 2018/1724 [2017/0086\(COD\)](#)

Subject

1.20.05 Accès du public à l'information et aux documents, relations avec l'administration

1.20.09 Protection de la vie privée et des données

2.80 Coopération et simplification administratives

3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques

3.45.07 Economie sociale, mutuelles, coopératives

4.10.16 Vie sociale et associative, associations, fondations

En attente de la position du Conseil en 1ère lecture

Informations complémentaires

Source

Document

Date

Commission européenne

[EUR-Lex](#)